

Mémoire déposé par  
l'OBNL Silence Saint Lambert  
dans le cadre de la  
consultation publique sur l'avenir du  
Parc Jean Drapeau 2018-2028

OCPM – 26 septembre 2018

# Silence Saint Lambert

- Susciter un dialogue entre les citoyens, la Ville de Saint-Lambert et la Ville de Montréal
- Résoudre le problème du bruit du Parc Jean Drapeau
- Formellement constitué en OBNL en 2011 (groupe actif depuis 2007)
- Plus de 200 familles de Saint-Lambert (et de Longueuil)

# Une pollution sonore qui s'aggrave

## *Augmentation du nombre et de la durée des événements*

- 1997 – moins de 5 événements
- 2011 – 30 événements
- 2018 – 80 événements

- 25 Piknic Electronics
- GPF1
- Weekends du monde
- 77' Montréal
- Heavy Montréal
- Osheaga
- Île Soniq
- Nuit Blanche (jusqu'à 5h am)
- 10 feux d'artifices
- Débordements
  - Plusieurs journées d'essai de son
  - Débordement d'horaire (Osheaga 23h40)

Bruit toutes les fins de semaine entre 15 mai et 5 octobre

Plusieurs vendredi et lundi

+ IglooFest (Vieux Port; 9 jours, jusqu'à 00h30)

# Une pollution sonore qui s'aggrave

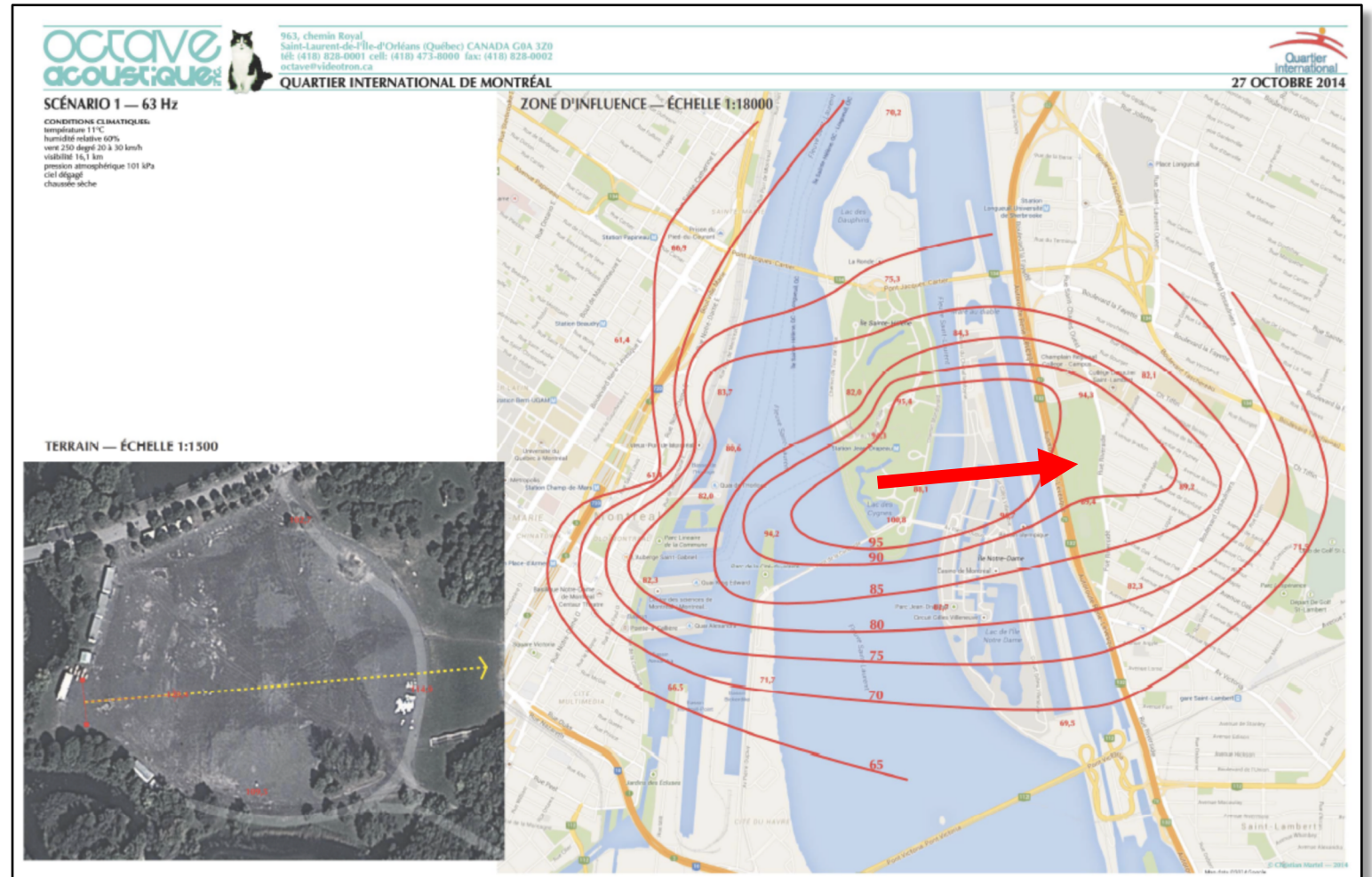
## *Nouvelles infrastructures de création de bruit*

- 2015 (pour 2019) – **Amphithéâtre** de 65 000 personnes
  - Capacité x1,5 → Risque d'augmentation du volume sonore
  - Investissements de 75m\$ → Risque de hausse du nb d'événements (rentabilité)
- 2017 (pour 2020) – Nouveaux **paddocks** sur le circuit F1
  - Investissements de 80m\$ → Risque de hausse du nb d'événements (rentabilité)



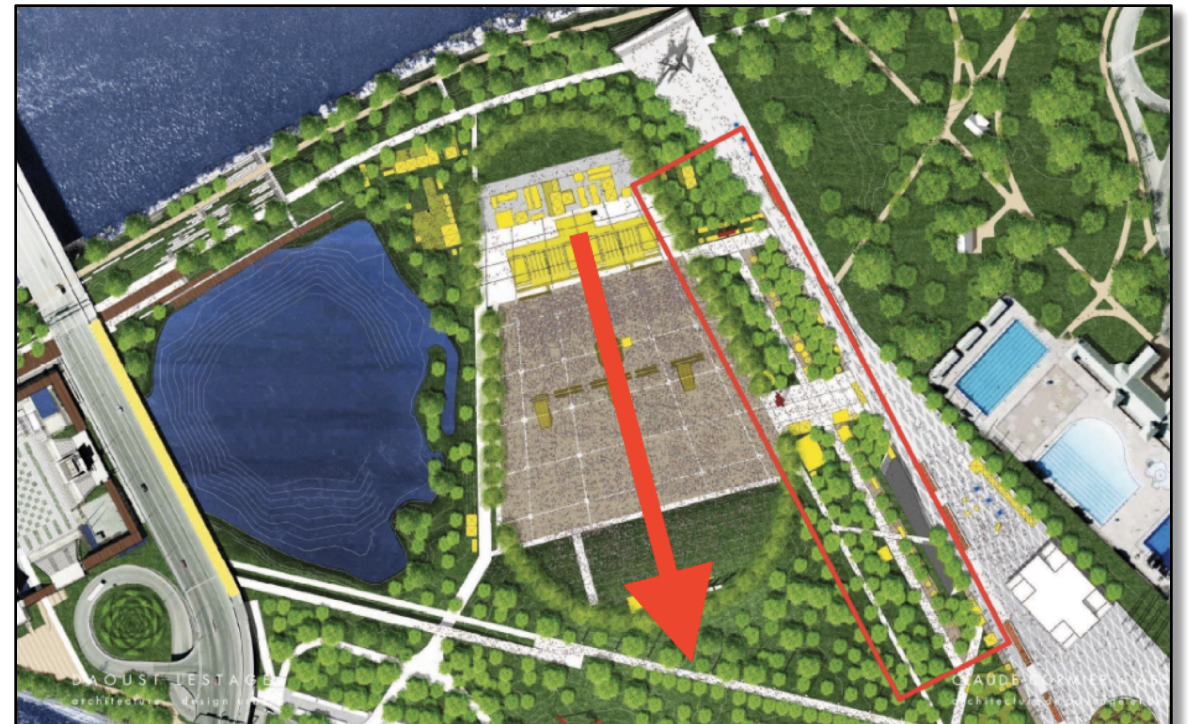
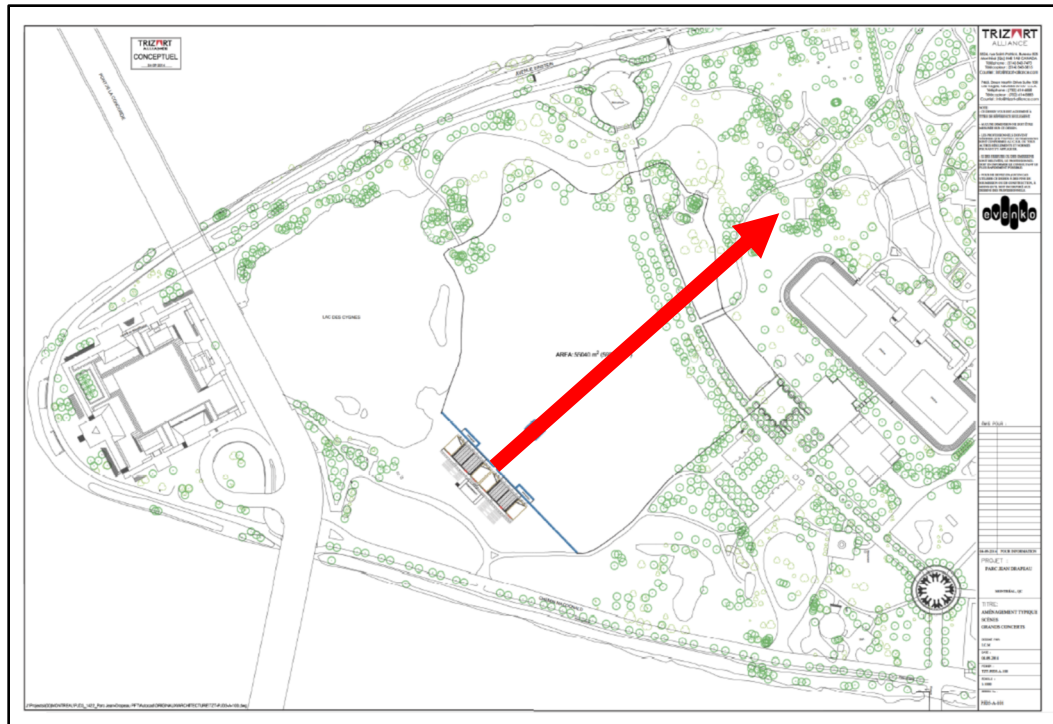
# Une pollution sonore bien connue de Montréal et de la SPJD

- 2014 Rapport « Octave acoustique »

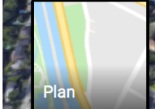


# Un amphithéâtre géant de 65 000 places construit en dépit du bon sens

- Proposition 2014 – vers le pont Jacques Cartier
- Décision 2015 – vers les résidences de la Rive-Sud







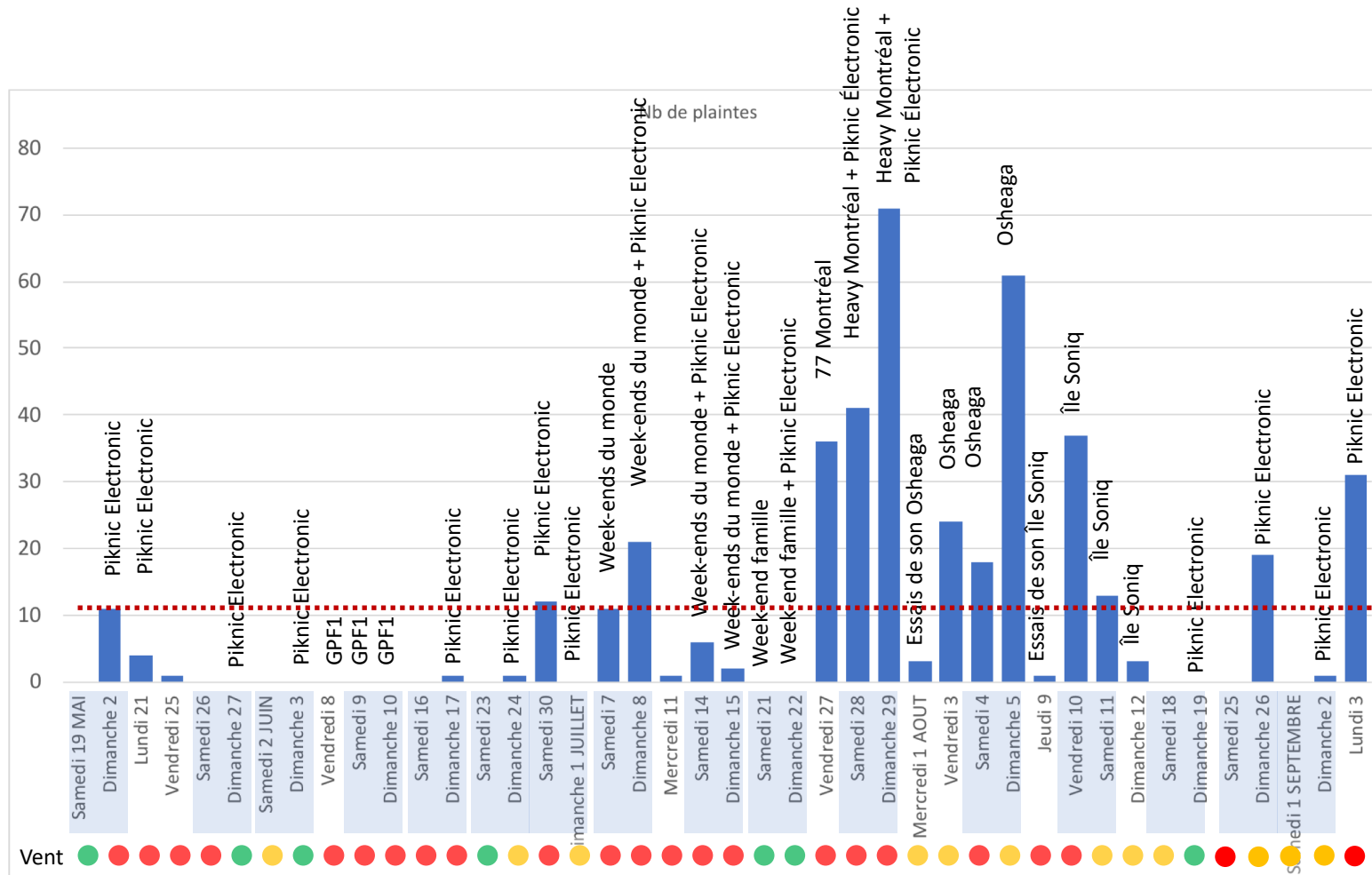
Afficher un menu

Google



# Une pollution sonore très réelle

*Plus de 430 plaintes du 20 mai au 3 septembre 2018*



Plaintes dont Silence Saint-Lambert a été mis en copie. N'incluent pas les plaintes directement reçues par le PJD (notamment par téléphone)

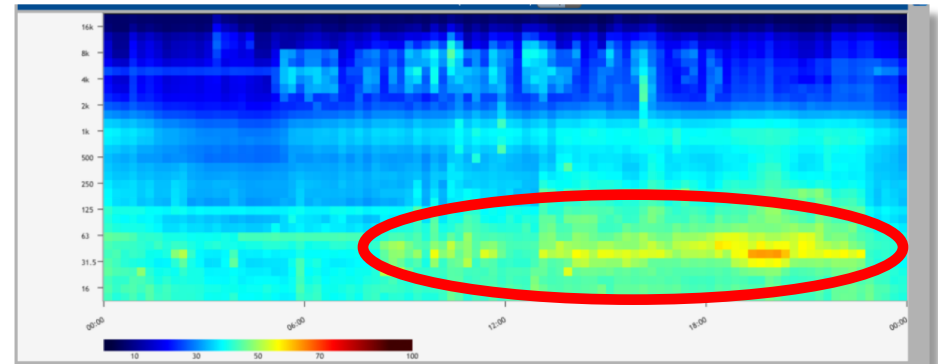
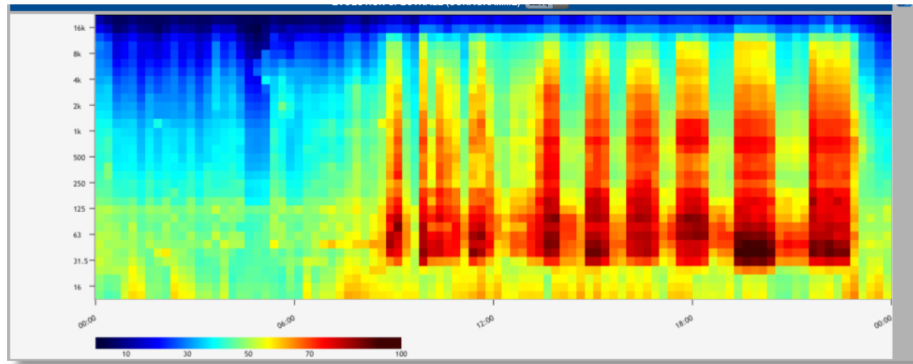
# Une pollution sonore très réelle

## *Impact des basses fréquences*

- Heavy Montréal, 29 juillet 2018
  - 84 dBA moy. journ.
  - 100 dBA max 15min



- Saint-Lambert
  - Plus de 70 plaintes
  - Basses fréquences très audibles



# Les effets sur les familles de la Rive-Sud

## *Une santé physiologique et psychologique affectée*

- « Ce que j'ai entendu tout l'après-midi est le rythme obsédant 'boum-boum-boum' qui me tombe sur les nerfs »  
Marielle B., 20 mai (Piknic Electronic)
- « Ces basses fréquences rentrent dans la maison et on ne peut pas les éviter. C'est fatigant »  
Benoît S., 3 septembre (Piknic Electronic)
- « Our grandchildren have difficulty sleeping »  
Carole P., 7 juillet (Week-ends du monde)
- « My nerves are shot. Who is going to help us? Because this is serious it's gone too far, much too far. It's got to stop »  
Denise L., 10 août (Île Soniq)

# Les effets sur les familles de la Rive-Sud

## *Une détérioration du milieu de vie*

- « I don't invite anyone here for BBQ anymore. I am ashamed, my guests can't believe it, they just can't believe it ».

Denise L., 5 août (Osheaga)

- « Des journées comme aujourd'hui, je pense tout simplement à déménager! »

Julie P., 8 juillet (Week-ends du monde & Piknic Electronic)

# Les effets sur les familles de la Rive-Sud

## *Un sentiment d'injustice et de non-respect*

- « Quand cesserez-vous de prioriser l'engrangement de profits immédiats [...] qui ne reviennent qu'aux promoteurs tandis que les inconvénients et les coûts sont assumés par les citoyens ? »  
Josette M., 7 juillet (Week-ends du monde)
- « Le PJD affiche toujours autant de non-respect pour les résidents de la Rive-Sud et poursuit sa politique de pollution sonore comme si de rien n'était. C'est franchement désolant ».  
Yvon M., 28 juillet (Heavy Montréal)



La vision 2018-2028 du parc Jean Drapeau par  
les citoyens de Saint-Lambert

# Un parc Jean Drapeau qui respecte ses voisins

- Les familles de Saint-Lambert souhaitent
  - Vivre dans un environnement sain
  - Se reposer les fins de semaines
  - Dormir le soir
  - Diner dehors sans avoir à supporter le bruit
  - Faire grandir les enfants dans un climat sonore acceptable et dans le respect.

# Un parc Jean Drapeau qui respecte ses voisins

- Une réduction significative du bruit
  - En intensité (niveau sonore instantané, notamment basses fréquences).
  - En durée (nombre d'heures de bruit par an, nombre de jours consécutifs de bruit)
  - En fréquence (nombre d'événements bruyants)

# Un parc Jean Drapeau qui respecte la loi (!)

- Loi sur la Qualité de l'Environnement (LQE)
  - Articles 19.1 : « Toute personne a droit à la qualité de l'environnement »
  - Article 20 : « Nul ne doit émettre [...] un contaminant au-delà de la quantité prévue par règlement »
    - Notice 98-01 d'application de la LQE: 40 dBA la nuit, 45 dBA le jour ou bruit résiduel
  - Article 22: « Nul ne peut ériger une construction, entreprendre l'exercice d'une activité [...] s'il est susceptible d'en résulter une émission [...] de contaminants [...] à moins d'obtenir un certificat d'autorisation.
    - Aucun certificat d'autorisation pour l'amphithéâtre du PJD en matière de pollution sonore
- Valérie Plante s'y est publiquement engagée le 12 mars 2018

# Ou qui est contraint à respecter la loi...

- 2 juillet 2015 – Requête introductive d'instance déposé par Saint-Lambert contre Montréal, la SPJD et les Canadiens Inc (propriétaire d'Evenko)
  - 19 janvier 2016 – Jugement contre la Ville de Montréal en faveur de l'intérêt juridique de Saint-Lambert
  - 7 avril 2016 - Jugement contre la demande d'appel de la Ville de Montréal, en faveur de la Ville de Saint-lambert
  - En attente, le temps d'un règlement amiable
- Possibilité d'un recours collectif pour troubles de voisinage si aucun accord n'est trouvé

# Compromis: un parc Jean Drapeau qui encadre le bruit de ses événements

- ***Si*** la LQE ne peut pas être respectée pour
  - Le GPF1
  - Certains gros événements comme Osheaga
  - Les feux d'artifices
  - Ou autres
- ***Alors*** le bruit événementiel doit être encadré
  - En intensité
  - En durée
  - En fréquence

# Un cadre acceptable : des « crédits bruit »

## Un système qui a fait ses preuves en Australie

- 10 crédits bruit par an
  - 1 crédit bruit = 4 h de pollution sonore de 5dB
- Aucun bruit en dehors
- Système de gestion du climat sonore
  - Surveillance temps-réel du bruit
  - Communication du calendrier des crédits bruits
  - Gestion des plaintes



## Avantages

- Flexibilité laissée aux organisateurs
- Limite maximale de nuisance pour les résidents
  - Intensité
  - Durée
  - Fréquence

# Le plus efficace: des solutions de bon sens

- **Répartition** des événements dans le Grand Montréal (réglerait le problème)
- **Orientation** des haut-parleurs vers le pont ou vers Montréal (-20 dB)
  - Réorientation de l'amphithéâtre géant
  - Changement d'orientation des autres scènes temporaires
- **Réduction** du volume sonore à la source (85 dBA) (-15 dB)
- **Cut-off des basses** fréquences à 63Hz (-20 dBC)



# Des solutions techniques *complémentaires*

- Pour l'amphithéâtre géant
  - Tours à délai (5-8 dBA)
    - Possible uniquement pour les gros événements
    - Inefficaces pour les basses fréquences
  - Mur anti-bruit en fond d'amphithéâtre (3-5 dBA)
- Systèmes de son directionnel
  - En accompagnement d'une orientation différente des scènes (5-8 dBA)
- Mur anti-bruit en bordure d'autoroute
  - Réduction collatérale du bruit résiduel (3-5 dBA)

# Des solutions *organisationnelles*

- Limitation volontaire
  - du nb de courses motorisées (max 1 événement/an)
  - des survols d'hélicoptères (pas au-dessus des quartiers résidentiels)
  - du nb de soirées de feux d'artifices (max 5 /an)
  - de la puissance des fusées de feux d'artifices et du volume sonore de la musique
- Création d'un comité mixte citoyens-élus de suivi des mesures d'atténuation

# Un plan d'action réel et concret

- Un plan d'action de mitigation du bruit doit être élaboré
- Sans plan d'action
  - Improvisation/amateurisme
  - Risques de gâchis financier
- Dans l'attente
  - Suspension des travaux de finalisation de l'amphithéâtre géant

# Un accord écrit

- Pour garantir la réduction du bruit indépendamment des élus qui se succèdent
- Avec la participation des citoyens (SSL)
- Assorti de pénalités financières sévères en cas de non-respect par les organisateurs

Notre vision 2018-2028 :  
un Parc Jean Drapeau qui  
respecte enfin (!) ses voisins